ASSOCIATION DIOCESAINE DE VANNES

Association loi 1905

Siège social : le petit tohannic,

14 rue de l'évêché 56000 VANNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Pascal SIMON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VANNES

Association loi 1905

Siège social : le petit tohannic,

14 rue de l'évêché 56000 VANNES

Monseigneur,
Pères
Messieurs les membres du conseil,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Diocésaine de Vannes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Diocésaine à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit annuel des comptes.
L'association émet des reçus fiscaux adressés aux donateurs pour tous les dons versés et en particulier à l'occasion des collectes pour le denier de l'Église. Les contrôles que j'ai effectués me permettent de conclure à la régularité de la procédure mise en place par votre association.
Le patrimoine de l'association est composé pour l'essentiel des immeubles et des placements.

Je me suis assuré du bon fonctionnement des procédures internes de suivi et de valorisation des valeurs financières en date de clôture du bilan.
Dans le cadre de mon appréciation des autres règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.
Mes appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Evêque en collaboration avec l'économe Diocésain.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Vannes, le 20 septembre 2019

Pascal SIMON
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RENNES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	8 522	8 522		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	387 926		387 926	387 911
	Constructions	56 005 852	34 213 431	21 792 421	20 831 132
	Installations techniques Matériel et outillage	1 578 723	1 324 103	254 620	258 942
	Autres immobilisations corporelles	3 541 200	2 464 655	1 076 545	1 100 186
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	981 100	129 700	851 400	882 539
	Autres immobilisations financières	681		681	441
	Total I	62 504 004	38 140 411	24 363 593	23 461 150
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison **Total II**				
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	349		349	
	Autres créances	2 792 598		2 792 598	4 277 528
	Valeurs mobilières de placement	62 570 817	6 887 315	55 683 502	62 275 565
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	4 447 967		4 447 967	4 772 701
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	358 755		358 755	337 543
	Total III	70 170 485	6 887 315	63 283 170	71 663 337
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**				
	Ecarts de conversion actif **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	132 674 489	45 027 726	87 646 763	95 124 487

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	53 171 882	52 266 180
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	18 938 624	20 555 633
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	-6 828 597	-711 358
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	109 199	127 040
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total I	65 391 108	72 237 495
	Comptes de liaison **Total II**		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques		239 900
	Provisions pour charges	119 000	130 000
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Total III	119 000	369 900
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 601 442	5 564 863
	Emprunts et dettes financières divers	80 341	92 598
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 324 226	1 053 193
	Dettes fiscales et sociales	678 206	595 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 413 613	15 169 842
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	38 827	40 668
	Total IV	22 136 654	22 517 092
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	87 646 763	95 124 487

(1) Dont à plus d'un an — 19 262 281 — 22 476 424
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques — 833 718 — 1 765 459

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	962 513	914 897	47 616	5.20
Production vendue de Biens et Services	1 765 944	1 781 852	-15 908	-0.89
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	128 823	85 180	43 644	51.24
Collectes	5 478 540	5 081 386	397 154	7.82
Cotisations				
Autres produits	5 332 640	5 819 025	-486 385	-8.36
Total I	13 668 459	13 682 339	-13 880	-0.10
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	642 285	539 237	103 047	19.11
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	6 172 019	6 007 190	164 829	2.74
Impôts, taxes et versements assimilés	512 103	503 647	8 456	1.68
Salaires et traitements	2 723 309	2 792 445	-69 135	-2.48
Charges sociales	4 717 455	4 662 795	54 660	1.17
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 392 221	2 273 916	118 305	5.20
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	37 000	130 000	-93 000	-71.54
Subventions accordées par l'association	973 767	1 269 968	-296 200	-23.32
Autres charges (2)	6 630	11 969	-5 339	-44.61
Total II	18 176 790	18 191 167	-14 378	-0.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-4 508 331	-4 508 829	497	0.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 852	2 237	-384	-17.18
Autres intérêts et produits assimilés	1 029 467	1 669 393	-639 926	-38.33
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 649	1 702 040	-1 678 390	-98.61
Différences positives de change	31 190		31 190	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	941 173	1 727 077	-785 904	-45.50
Total V	2 027 331	5 100 746	-3 073 415	-60.25
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 227 590	12 500	4 215 090	NS
Intérêts et charges assimilées	101 692	93 966	7 726	8.22
Différences négatives de change		221 345	-221 345	-100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	398 116	749 566	-351 450	-46.89
Total VI	4 727 398	1 077 377	3 650 021	338.79
2. Résultat financier (V-VI)	-2 700 066	4 023 369	-6 723 436	-167.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-7 208 398	-485 459	-6 722 938	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	260 626	21 329	239 296	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	211 039	212 459	-1 420	-0.67
Reprises sur provisions et transferts de charges	239 900		239 900	
Total VII	711 565	233 788	477 776	204.36
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	136 172	302 683	-166 511	-55.01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	130	34 605	-34 475	-99.62
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	136 302	337 289	-200 987	-59.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	575 262	-103 500	678 763	655.81
Impôts sur les bénéfices (IX)	195 462	122 398	73 064	59.69
Total des produits (I+III+V+VII)	16 407 355	19 016 874	-2 609 519	-13.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	23 235 952	19 728 231	3 507 721	17.78
Solde intermédiaire	-6 828 597	-711 358	-6 117 239	-859.94
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-6 828 597	-711 358	-6 117 239	-859.94

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 87 646 762.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 13 668 458.67 Euros et dégageant un déficit de -6 828 597.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'Association intègre dans ses comptes :
- 299 paroisses
- le Sanctuaire Basilique Ste Anne d'Auray

PB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- les services diocésains au nombre de 13
- les doyennés du secteur (6)

soit une consolidation globale de 319 établissements .
Les dons et legs sont suivis extra-comptablement grâce au logiciel PROGINOV.
Les encaissements liés à des dons et legs sont enregistrés en trésorerie (débit comptes ba banque) par le crédit " succession en attente de liquidation " (n° 470 100)
En fin d'exercice, les dossiers considérés soldés sont enregistrés en produits au compte 754 014 : dons par legs.
Le compte 470 100 créditeur à la clôture est donc constitué de successions encaissées mais non encore soldées.
Le solde des comptes mouvementés au titre de l'exercice 2018 se positionne comme suit

	31.12.18	**31.12.2017**	**31.12.2016**
470 100 - successions en attente (compte créditeur)	1 832 096	1 496 563	396 332
754 014 - dons par legs	935 484	343 763	2 753 711

Le parc immobilier reçu en legs non estimé lors des successions au bénéfice de l'ADV est difficilement quantifiable (clauses particulières liées à l'immobilier) Jusqu'à présent , dans un souci de prudence , aucun chiffrage ou valorisation de ces actifs n'avait été effectué. En 2018, un inventaire a répertorié 204 biens immobiliers non inscrits à l'actif qui ont été comptabilisés à la valeur d'un euro par bien .
Dorénavant les biens réalisés font l'ojet d'une comptabilisation de produits.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 522		
Terrains	387 911		15
Constructions sur sol propre	52 656 726		3 066 631
Installations générales agencements aménagements des constructions	337 043		5 876
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 529 509		49 215
Matériel de transport	574 868		75 255
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 915 937		72 467
TOTAL	58 401 993		3 269 459
Prêts, autres immobilisations financières	1 012 680		
TOTAL	1 012 680		
TOTAL GENERAL	59 423 194		3 269 459

PB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 522	8 522
Terrains			387 926	387 926
Constructions sur sol propre		60 424	55 662 933	55 662 933
Installations générales agencements aménagements constr.			342 919	342 919
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 578 723	1 578 723
Matériel de transport		42 249	607 874	607 874
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		55 078	2 933 326	2 933 326
TOTAL		157 750	61 513 701	61 513 701
Prêts, autres immobilisations financières		30 899	981 781	981 781
TOTAL		30 899	981 781	981 781
TOTAL GENERAL		188 649	62 504 004	62 504 004

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 522			8 522
Constructions sur sol propre	31 913 655	2 092 039	60 424	33 945 270
Installations générales agencements aménagements constr.	248 981	19 179		268 161
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 270 567	53 536		1 324 103
Matériel de transport	252 219	58 709	42 249	268 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 138 399	112 655	55 078	2 195 976
TOTAL	35 823 823	2 336 118	157 751	38 002 190
TOTAL GENERAL	35 832 344	2 336 118	157 751	38 010 711

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 092 039				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	19 179				
Instal.techniques matériel outillage indus.	53 536				
Matériel de transport	58 709				
Matériel de bureau informatique mobilier	112 655				
TOTAL	2 336 118				
TOTAL GENERAL	2 336 118				

B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	369 900		250 900		119 000
TOTAL	369 900		250 900		119 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	129 700				129 700
Autres provisions pour dépréciation	2 631 931	4 330 477	75 093		6 887 315
TOTAL	2 761 631	4 330 477	75 093		7 017 015
TOTAL GENERAL	3 131 531	4 330 477	325 993		7 136 015
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		37 000	48 000		
financières		4 227 590	23 649		
exceptionnelles			239 900		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	981 100	981 100	
Autres immobilisations financières	681	681	
Autres créances clients	349	349	
Personnel et comptes rattachés	215 684	215 684	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	771	771	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	96 678	96 678	
Débiteurs divers	2 479 465	2 479 465	
Charges constatées d'avance	358 755	358 755	
TOTAL	4 133 482	4 133 482	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	151 765		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	125 629		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	68 325		

B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	833 718	833 718		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 767 724	893 351	2 659 603	214 770
Emprunts et dettes financières divers	80 341	80 341		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 324 226	1 324 226		
Personnel et comptes rattachés	259 338	259 338		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	216 048	216 048		
Autres impôts taxes et assimilés	202 820	202 820		
Autres dettes	15 413 613	15 413 613		
Produits constatés d'avance	38 827	38 827		
TOTAL	22 136 654	19 262 281	2 659 603	214 770
Emprunts souscrits en cours d'exercice	802 210			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	833 890			

Variation des fonds propres

Tableau de variation des fonds propres :

	Fonds Curie	Fonds Services	Fonds Paroisses	ADV
31/12/2017	**37 161 511**	**293 968**	**34 655 027**	**72 110 506**
Variation de périmètre				
Résultat 2018	-7 995 091	- 2 037	1 159 802	- 6 837 326
Ajustement historiques comptes de dépôts			8 728	8 728
31/12/2018	**29 166 420**	**291 931**	**35 823 557**	**65 281 908**

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 15 ans
Installations techniques	linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	linéaire	5 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	3 à10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode CMP (cours moyen pondéré).

Au 31 décembre 2018, le montant des plus-values latentes sur OPCVM s'élève à 439 932 euros.

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du dernier cours connu à la clôture de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Le solde du compte 590 000 : provision pour dépréciation des VMP s'élevait au 31 décembre 2018 à 6 887 315 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 500 000
Nantissement de titres de placement au profit du CMB	2 000 000	
Nantissement sur valeurs de placement Société Générale	3 500 000	
Total (1)		5 500 000

Gage de compte de titres/PEA au profit du CMB à hauteur de 1 000 K€.
Gage de compte de titres/PEA au profit du CMB à hauteur de 1 000 k€.
Nantissement de comptes au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 3 500 000 €.

B

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagements reçus

Apport en numéraire avec droit de reprise au profit de l'association MAISON DE RETRAITE ST JOACHIM: 150000 € (origine: 2003).

Legs à recevoir :

Le portefeuille de legs à recevoir au 31 décembre 2018 peut être estimé à :
- 1 027 K€ en ce qui concerne les biens immobiliers.
- 2 130 K€ en ce qui concerne la trésorerie.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association Diocèsaine de Vannes n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.